

OFFRE DE STAGE

Etude de l'évolution structurelle des roselières de la RNR des Etangs de Belval-en-Argonne, en lien avec l'avifaune nicheuse

Présentation du CEN Champagne-Ardenne

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), créé en 1988, est membre de la Fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels et est reconnu à l'article L 414-11 du Code de l'Environnement.

L'objectif du Conservatoire consiste à préserver et gérer les milieux naturels et les espèces menacées de disparition. A l'échelle des quatre départements de l'ancienne région Champagne-Ardenne, le Conservatoire est gestionnaire, dans un cadre partenarial, de 4 326 hectares de pelouses, de marais, d'étangs, de prairies, de forêts et d'habitats à chauves-souris, répartis sur 242 sites.

Le Conservatoire travaille au quotidien pour conforter et développer son réseau de sites préservés à travers une démarche en 5 axes :

- Connaître le patrimoine naturel pour le protéger : réalisation d'inventaires faune-flore, de diagnostics écologiques, de suivis scientifiques
- Protéger les sites naturels pour préserver les espèces : animation foncière pour la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage de sites
- Gérer durablement pour conserver la biodiversité : rédaction de documents de planification de la gestion, organisation et suivi de travaux de restauration et d'entretien, gestion en partenariat avec le monde agricole...
- Valoriser les sites et accueillir le public : réalisation d'animations nature, de documents de sensibilisation, de sentiers d'interprétation...
- Accompagner pour une gestion durable du territoire : conseils auprès d'élus, participation aux démarches de Pays, animation pour la mise en œuvre de documents d'objectifs sur les sites NATURA 2000...

Pour mener à bien ses missions, le Conservatoire s'appuie sur une équipe salariée pluridisciplinaire et complémentaire. Pour une meilleure efficacité et une reconnaissance par les acteurs locaux, cette équipe est répartie au sein d'antennes départementales, au plus proche du terrain.

Pour plus d'information : http://www.cenca.org

Contexte du stage

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Belval-en-Argonne a été créé en 2012. Sa gestion a été confiée par le Conseil régional du Grand Est à deux structures : Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne en tant que gestionnaire principal et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne en tant que gestionnaire associé.

Cette réserve présente une mosaïque d'habitats naturels singuliers et caractéristique des étangs de Champagne humide. Certains de ces habitats sont très rares dans la région :

- Les étangs: avec environ 80 hectares de surface en eau, ce milieu est le plus représenté de la réserve. Les étangs permettent selon la hauteur d'eau le développement d'une végétation aquatique. Lors des assecs, l'eau laisse place à des vases exondées favorables au développement de végétation pionnière;
- La roselière: Elle s'étend sur environ 60 hectares en bord d'étang. La roselière est l'un des milieux les plus importants du site car elle accueille un grand nombre d'espèces animales protégées. De plus, la roselière est un filtre naturel garantissant une bonne qualité des eaux. Sa progression ou sa régression est fortement liée au niveau d'eau de l'étang.
- Les boisements : ils forment une ceinture forestière sur la majeure partie des étangs. Ces boisements varient en fonction du gradient d'humidité (de la saulaie à la chênaie). Un grand nombre d'arbres morts est présent au sein de la réserve, ce qui favorise une biodiversité encore peu étudiée sur le site.

Afin de prendre en compte tous les enjeux de la réserve, le plan de gestion 2019-2028 de la RNR établit les objectifs de gestion suivants :

1 - Maintenir et/ou favoriser la diversité et les effectifs d'oiseaux paludicoles et des oiseaux d'eau nicheurs ;

- 2 Maintenir les conditions favorables à l'accueil des oiseaux migrateurs et hivernants pour que la RN reste un des plans d'eau important de Champagne humide ;
- 3 Améliorer la diversité et le recouvrement des herbiers aquatiques et rivulaires ;
- 4 Améliorer la naturalité des boisements ;
- 5 Maintenir les populations de Loche d'étang;
- 6 Développer l'accueil de tout public sur la réserve (jeune public, familles, séniors, personne en situation de handicap...);
- 7 Participer au développement d'un tourisme vert sur le territoire ;
- 8 Favoriser l'appropriation de la réserve et de son patrimoine.

Dans la cadre de l'objectif numéro 1, le CENCA souhaite étudier l'évolution de la structure des roselières du site afin d'apprécier leur capacité d'accueil de l'avifaune nicheuse et d'adapter, au besoin, les mesures de gestion.

Contenu du stage

Le stage sera organisé en trois phases :

1- Etude de l'architecture des roselières en lien avec l'avifaune :

Les premières semaines du stage seront consacrées à de la (1) recherche bibliographique visant à faire un état des lieux des pratiques de gestion des roselières ayant un objectif de conservation de l'avifaune. Cette revue de la littérature permettra d'établir un (2) protocole d'étude de l'architecture des roselières en lien avec l'avifaune pour l'année 2020. Une (3) première phase de terrain, avec le soutien de la LPO, sera conduite aux mois de mai et juin, pour suivre les populations d'oiseaux nicheuses dans les roselières de la réserve. Une (4) seconde phase de terrain se déroulera au début du mois de juillet pour étudier l'architecture des roselières. Les données de terrain subiront un (5) traitement SIG et statistique dans l'objectif d'établir une cartographie des différents types de roselières en lien avec l'avifaune.

2- Etude de l'évolution temporelle de la structure des roselières :

Dans un second temps, les (5) données des suivis réalisés dans les roselières de la réserve depuis 2012 seront analysées pour comprendre l'évolution structurelle de ces habitats. Un temps de (6) recherche des différentes actions de gestion conduites sur la réserve depuis sa création pourra être nécessaire pour répondre à cette problématique.

3- Proposition d'actions de gestion visant à répondre à l'objectif numéro 1 du plan de gestion :

Pour finir, selon les résultats des deux premières phases du stage, des (7) propositions d'actions de gestion sur les roselières (brulis, faucardage...) pourront être formulées. Ces actions devront répondre à des objectifs de gestion identifiés et feront l'objet d'un suivi par le gestionnaire de la réserve à partir de 2022.

Ce travail sera réalisé en étroite collaboration avec les salariés du Conservatoire et de la LPO.

Le stagiaire organisera, en fin de stage, une (8) réunion de restitution auprès de l'ensemble des propriétaires des étangs.

Un (9) rapport de synthèse, illustrée si besoin de cartes et photos, sera rédigé.

Selon la motivation et le temps disponible, le stagiaire pourra accompagner occasionnellement les salariés sur les sites du Conservatoire pour profiter de leur expérience.

Durée du stage : 6 mois à partir d'avril 2021

Déplacements à prévoir à l'échelle de l'ancienne région Champagne-Ardenne sur les sites et antennes du CENCA.

Voiture personnelle obligatoire bien que la voiture de service soit privilégiée (frais de déplacement et de mission remboursés).

Stage basé dans l'antenne du CENCA à Châlons-en-Champagne (51) et/ou dans les locaux du CENCA au Charmontois (51) selon l'organisation logistique du stagiaire (à discuter).

Rémunération: Indemnité forfaire légale

Encadrement du stage:

Sous la direction du directeur, Philippe PINON-GUERIN:

- Adrien BERTONI, Chargé de projet flore
- David BECU, responsable scientifique du CENCA

Compétences et conditions requises

- Formation Master 2 ou école d'ingénieur en environnement, biodiversité, gestion des espaces naturels ou équivalent
- Connaissance et intérêt pour la conservation, la restauration des espaces naturels
- Autonomie dans l'organisation du travail et sens de l'initiative
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique (Word, Excel, PowerPoint)
- Maitrise de la cartographie SIG (logiciel QGIS)
- Compétences statistiques
- Motivation pour le travail en équipe et en milieu associatif
- Motivation pour le travail de terrain
- Des compétences en ornithologie et/ou botanique seraient un plus
- Permis B obligatoire

Candidatures / contact

La candidature devra comporter un CV, une lettre de motivation et être envoyée à Adrien BERTONI (projet51flore@cen-champagne-ardenne.org) avant le 07/12/2020.